



Service public fédéral
Mobilité et Transports

Direction générale Transport routier et Sécurité routière
Direction Autorisations et Permis de conduire
Service Permis de conduire
City Atrium
Rue du Progrès 56
local 5A08
1210 Bruxelles
Tél. 02 277 31 11 - Fax 02 277 40 05

Circulaire aux administrations communales

Votre contact

Eric POLESE
Attaché
Tél. : 02/277.38.64 - Fax : 02/277.40.28
e-mail : eric.polese@mobilitt.fgov.be

Numéro d'entreprise 0 308 357 852

métro : Rogier
train : Gare du Nord
arrêt de bus et de tram : Rogier
parking vélo gardé : Gare du Nord

Votre courrier du :

Vos références :

Nos références :
RB/EPC/EP/13/929

Annexe(s) : Bruxelles le :
26/11/2013

Source d'information pour l'échange des permis de conduire étrangers

Madame, Monsieur,

Par la présente je vous rappelle que les informations concernant l'échange des permis de conduire étrangers, modèles de permis reconnus et équivalences de catégories, sont exclusivement diffusées par notre site internet (www.mobilitt.belgium.be).

En conséquence toutes les circulaires à propos de l'échange des permis étrangers qui sont antérieures à la présente sont obsolètes et seuls les modèles repris sur notre site internet peuvent être échangés.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Directeur,



Erwin Machtelinckx

Nos bureaux sont ouverts de 9 à 12h et de 14 à 16h. Les particuliers dans l'impossibilité de se libérer durant ces heures, peuvent solliciter un entretien le mardi ou le vendredi jusque 20h.

www.mobilitt.belgium.be

.be